

ASCO – PSV

Association des Contribuables de Puy St Vincent
Place des Prés – 05290 Puy St. Vincent
(Loi 1901 n° 310058 J.O. 31/07/96)

27ème ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 AOUT 2023 RAPPORT MORAL

Mesdames messieurs, chers adhérents

Depuis sa création, notre association œuvre au service de ses membres, contribuables de la commune de Puy Saint Vincent. Nous portons à votre connaissance nos analyses sans a priori des finances de la commune, les questions que nous posons aux équipes municipales sur les décisions et les projets qui nous apparaissent comporter des risques sur les équilibres financiers. Nous menons également des actions pouvant aller jusqu'à missionner des expertises externes et bien sûr nous vous apportons une information régulière. Notre site internet régulièrement mis à jour et notre AG annuelle sont les deux principaux piliers de cette information.

Ces missions n'ont pas toujours été faciles. En 2020, nous avons renoué avec la nouvelle équipe municipale un dialogue qui s'était malheureusement dégradé par le passé. En 2021 et en 2022, nous avons poursuivi ce dialogue et avons échangé nos points de vue à plusieurs reprises et nous devons signaler une amélioration de ces échanges, en particulier concernant les éléments de la SEM des Ecrins.

Depuis 2020 nous vous alertons sur le chantier majeur de la salle multiactivités. Cet équipement, dont le coût ne cesse d'augmenter a pris du retard et devrait être finalement livré pour la saison hivernale 2023/2024 au lieu de la saison hivernale 2022/2023. Comme l'année dernière, nous vous présentons au cours de cette AG une mise à jour de notre analyse de l'impact probable de cet équipement sur les équilibres à venir de comptes de la commune et nous les trouvons inquiétants. Preuve que les équilibres d'exploitation seront difficiles à atteindre, l'appel d'offres pour trouver un exploitant a été infructueux, faute de candidat. La mairie est encore à la recherche d'un exploitant.

Les comptes 2022 de la commune vont vous être présentés. Ils ne reflètent pas encore les conséquences de l'engagement de cette dépense d'investissement colossale. L'autofinancement de la commune (i.e. ce qui lui permet de financer des projets d'investissement sans endettement) est de retour à un niveau d'avant covid, notamment grâce au retour de la taxe sur les remontées mécaniques, mais la trésorerie disponible diminue de 1 M€ environ, du fait de paiements sur la salle multi activités, ce qui va se poursuivre en 2023.

Après une saison 2020/2021 « noire » sans ski qui avait pu être absorbée par la SEM grâce au soutien des dispositifs de l'Etat et à une recapitalisation de 1 M€ des actionnaires (dont près de 50% pour la commune) et un hiver 2021/2022 qui avait renoué avec une fréquentation « correcte mais pas exceptionnelle », la saison 2022/2023 a présenté une belle dynamique d'activité avec une progression de 5% en volume (journées-skieurs) et une progression de plus de 10% en chiffre d'affaires. Cela n'a malheureusement pas suffi pour compenser la hausse considérable des coûts d'énergie, dont la facture a été multipliée par 4 malgré une diminution de consommation de 20%. Les éléments dont nous disposons permettent d'envisager un résultat déficitaire. Comme l'an dernier, nous avons pu constater que les équipes dirigeantes de la SEM en ont pleinement conscience et que cette question est au cœur de leurs préoccupations. Les projets d'investissements annoncés sur le domaine skiable pour une mise en service

dès l'hiver prochain (TS Escapade et enneigement de culture pour un total de 6,5 M€) sont cohérents avec les besoins en renouvellement et amélioration de service. Toutefois l'impact de leur financement n'est pas encore pleinement estimé, les projections réalisées en 2021 ayant été basées sur un retour à des résultats positifs rapides, ce qui apparaît aujourd'hui difficile à atteindre compte tenu des coûts de l'énergie et du quasi doublement des taux d'intérêt.

Si notre mission principale est de défendre les intérêts de tous les contribuables de la commune, elle est également de faire des propositions que nous voulons constructives. Nous ne voulons pas nous contenter d'une posture lointaine et nous ambitionnons de contribuer positivement à l'avenir de la commune, de son dynamisme économique, de la préservation de sa biodiversité et de ses écosystèmes sociaux.

Nous pensons qu'il est important de se projeter dans l'avenir avec des éléments solides permettant d'objectiver les décisions qui devront être prises. C'est le sens de la présentation des perspectives d'enneigement que nous avons présentées l'an dernier et qui ont suscité un vif intérêt des participants. Cette année, notre débat juste avant l'AG porte sur la gestion de la ressource en eau, sujet qui fait la une de l'actualité en France dans cette période de changement climatique. Sur notre territoire, l'eau semble couler en abondance mais sa gestion pourra de moins en moins se contenter d'ignorer les besoins en eau des territoires situés en aval. Depuis 2006, l'eau est un bien commun et il convient que chaque territoire en fasse un usage sobre. L'absence de compteurs d'eau individuels à Puy Saint Vincent ne permet malheureusement pas d'évaluer la contribution de notre territoire à l'effort collectif de sobriété. Il est grand temps de réparer cette anomalie. La gestion des canaux est également un élément clé de la gestion de l'eau. En l'absence d'agriculteurs sur la commune et de structure de gestion ad hoc (type ASA par exemple, regroupant tous les riverains des canaux), la gestion est assurée par la commune sans que les règles de partage soient connues de tous.

Je ne peux pas terminer ce rapport moral sans souligner le travail accompli par les membres du CA de l'ASCO pour collecter et analyser les données que nous allons vous présenter, interroger et alerter l'équipe municipale sur les points qui nous paraissent mériter des explications approfondies, les mettre en forme et vous présenter toutes ces informations. Tenir à jour le site internet et préparer l'AG annuelle d'une association de plusieurs centaines de membres requiert du temps. C'est un travail de qualité et je veux, en votre nom à tous, les en remercier, et formuler un appel à renforcer cette équipe.

Le président de l'ASCO-PSV
Eric GUILPART